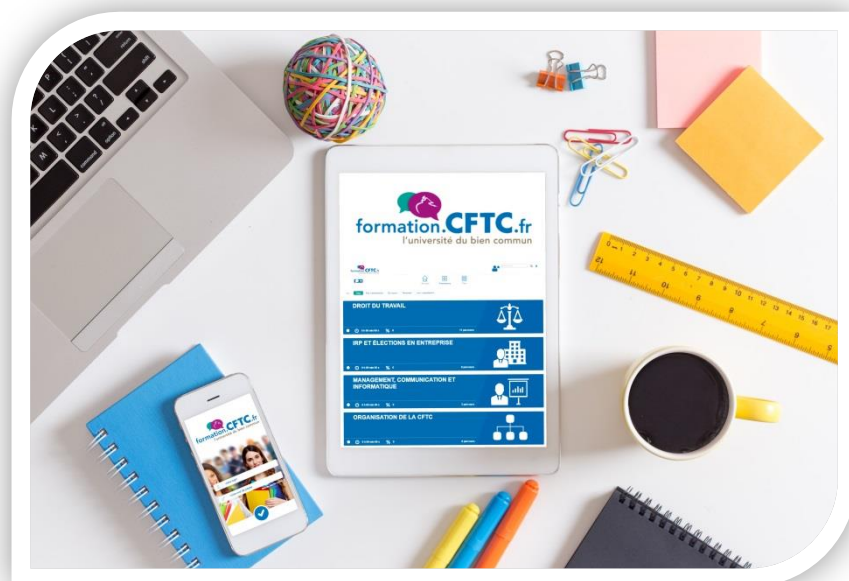




**Le portail *formation.cftc.fr* :**

**Pour une pratique militante  
repensée et une transformation  
numérique entamée**



**Avril 2017**

## **SOMMAIRE**

<b>LE MOT DU SECRETAIRE GENERAL .....</b>	<b>3</b>
<b>CARTE D'IDENTITE DU PORTAIL FORMATION.CFTC.FR.....</b>	<b>4</b>
<b>LES ORIGINES DU PROJET : UNE VOLONTE DE DEVELOPPER DES COMPETENCES.....</b>	<b>5</b>
<b>L'UN DES OBJECTIF DE LA PLATEFORME : VERS UNE FORMATION 2.0 OU L'APPRENTISSAGE PAR L'ECHANGE.....</b>	<b>6</b>
<b>UNE INTERFACE AUX COULEURS DE LA CFTC : GUIDE DES FONCTIONS .....</b>	<b>7</b>
<b>LES CONTENUS DISPONIBLES .....</b>	<b>8</b>
<b>LES DIFFERENTES TECHNIQUES D'APPRENTISSAGE : TOUS LES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE SYNDICAUX A BOUT DE CLIC.....</b>	<b>9</b>
<b>CONTACT PRESSE .....</b>	<b>12</b>

## LE MOT DU PRESIDENT, PHILIPPE LOUIS :



*La transformation numérique des entreprises et de notre société est une évolution que personne ne peut ni contester ni empêcher. C'est dans cette optique, que la CFTC a proposé la mise en place d'un **grenelle du numérique** auprès des candidats à la présidentielle. Car elle ne se contente pas de formuler une demande, la CFTC agit en ce sens au sein même de son organisation et entame sa transformation numérique avec entre autres la création d'un portail dédié à la formation : [formation.cftc.fr](http://formation.cftc.fr).*

*Ni technophile ni technophobe, en tant que Président, je suis toujours sensible aux outils qui pourraient faire grandir la CFTC ou aider nos militants dans leur activité syndicale de terrain. Prévu dans la motion d'organisation votée au congrès confédéral de 2015, ce nouveau site est conçu spécifiquement pour accompagner plus efficacement les adhérents dans leur formation, avec un espace plus collaboratif.*

*La formation en ligne **permet, en fonction des besoins, de se former quand et où le militant le désire, sur les sujets de son choix**. Cela rend la formation accessible à tous, en créant un point d'entrée simple et immédiat.*

*Imaginons un militant questionné dans son entreprise par un salarié sur un aspect d'une nouvelle loi. Il peut désormais prendre son smartphone afin de consulter la fiche juridique correspondante. Si la réponse nécessite une meilleure compréhension, il pourra plus tard, suivre des modules d'e-learning ou visionner des cours en vidéo sur le sujet. S'il a des questions, il pourra les poser à la communauté des apprenants en ligne via les fonctionnalités sociales.*

*L'activité syndicale exige des compétences toujours plus pointues. Aujourd'hui, un délégué doit connaître sur le bout des doigts le droit du travail, pouvoir communiquer, animer son réseau tout en préparant une stratégie de campagne pour ses élections. Pour l'aider, il doit pouvoir compter sur un réseau à la CFTC qui l'accompagne et sur des formations de qualité pour lui donner l'expertise et la compétence dont il a besoin. La qualité du dialogue social dans l'entreprise est liée notamment aux savoir-faire des militants de terrain. Nous sommes convaincus qu'une meilleure formation des représentants du personnel permet un dialogue plus constructif dans l'entreprise. Ce portail s'inscrit pleinement dans notre vision de contrat social.*

*Compris dans leur cotisation, **formation.cftc.fr** permet de proposer un nouveau service à tous nos adhérents. Avec cet outil inédit, nous avons pris une réelle avance sur les autres dans le domaine de la formation syndicale. C'est un outil dont on peut être fier et qui est réellement utile à tous les adhérents, du simple sympathisant aux dirigeants chevronnés.*

*Parmi toutes les fonctionnalités du portail, **les aspects collaboratifs et les fonctionnalités sociales** seront à moyen et long terme les plus efficaces. Avec ce nouvel outil, la CFTC organise **son propre réseau social de formation**. Elle espère ainsi rompre avec l'isolement de ses adhérents, permettre de capitaliser le savoir et les bonnes pratiques. **Car c'est ensemble que nous pourrons faire grandir la CFTC.***

# CARTE D'IDENTITE DU PORTAIL FORMATION.CFTC.FR



## Quels sont les objectifs ?

- Des représentants du personnel mieux formés pour améliorer le dialogue social dans l'entreprise
- Mieux accompagner les salariés avec des militants plus compétents et professionnalisés.
- Instaurer une nouvelle culture de développement auprès des militants syndicaux : les militants CFTC améliorent leur représentativité dans leur entreprise lors des élections du CE/DP/DUP...
- Mutualiser les ressources et favoriser le lien entre les différentes sections syndicales ainsi que le travail en réseau.
- Proposer un nouveau service aux adhérents.

## Quel est le public à former ?

- Tous les adhérents CFTC (135 000 adhérents).
- Notamment : Les militants syndicaux CFTC qui contribuent directement à la réussite de la CFTC lors des élections en entreprise (DS, RSS, DP, CE...), les dirigeants des structures, etc.

## Quel est leur profil ?

- Tout âge, tout sexe, toute CSP, partout en France métropolitaine et dans les DOM-TOM.

## Quelles fonctionnalités ?

- Proposer au mouvement des formations « courtes » et immédiatement accessibles.
- Mettre en place des outils pour capitaliser et transmettre les ressources (Knowledge management).
- Animer un espace de communauté de pratique et d'échange d'expertises (fonctionnalité sociale).

## Quels sont les thèmes de formation abordés ?

- Droit du travail.
- Instance représentative du personnel (DS, DP, CE, CHSCT...), élections professionnelles et négociation collective.
- Organisation et structure CFTC.
- Management, communication et informatique.

## formation.cftc.fr, c'est :

- Un portail web dédié à la connaissance et au savoir-faire CFTC
- La formation juste à temps, juste ce qu'il faut, n'importe où
- La formation pour tous
- La main donnée aux militants pour produire des savoirs / contenus et échanger (apprentissage collaboratifs)
- Point d'entrée aux savoirs, ressources, échanges : le portail de formation servant aussi de lieu de capitalisation et mutualisation

## LES ORIGINES DU PROJET :

### UNE VOLONTE DE DEVELOPPER DES COMPETENCES

La CFTC assiste à une évolution des compétences demandées à ses militants qui se rapproche d'ailleurs de celle qui est observée dans le monde de l'entreprise. Trois principaux changements se sont imposés pour le militant et l'organisation :

- une complexification des tâches : il s'agit de gérer des événements et non plus des tâches prédéfinies (faire face, mobiliser un réseau d'acteurs, trouver une réponse adaptée) ;
- Un travail en réseau : communiquer, gérer des interactions et mobiliser un réseau ;
- Une mise en place d'une offre de service : délivrer un service à l'attention d'un destinataire.

Les militants doivent prendre de plus en plus d'initiatives et de responsabilités. Les différentes compétences qu'ils doivent mettre en œuvre deviennent plus cognitives. Elles doivent être mises en pratique rapidement et les transformer en fonction de la diversité des situations. Autre compétence émergente à développer : la capacité des militants à mobiliser des réseaux d'acteurs.

L'adoption des différents dispositifs de formation (présentiel et digital learning) que propose dorénavant la CFTC favorise l'évolution vers une organisation apprenante qui permet le développement de compétence individuelle et collective.

La réflexion qui a mené au projet de digital learning est partie de l'approche « 70-20-10 ». Ce modèle précise qu'en situation professionnelle : 70 % des apprentissages sont réalisés grâce à l'expérience de terrain (pratique), 20 % via les échanges avec d'autres (« social »), et 10 % en situation de formation formelle.



Jusqu'à aujourd'hui, la fonction formation CFTC était opérationnelle sur le « 10 % ». Pour répondre aux nouvelles attentes et aux enjeux du développement, la CFTC souhaite ainsi avec son nouveau portail :

- Agir sur les « 20 % » (mise en réseau, accompagnement, mutualisation des bonnes pratiques) ;
- Favoriser les « 70 % » (autoapprentissage, mise à disposition de ressources).

**La CFTC rejoint les mêmes ambitions que les entreprises qui font une large place à la formation comme levier des compétences stratégiques. Cette évolution de la fonction formation impacte les outils, les différents niveaux de managements, et ainsi les acteurs de terrain.**

## L'UN DES OBJECTIFS DE LA PLATEFORME : VERS UNE FORMATION 2.0 OU L'APPRENTISSAGE PAR L'ECHANGE

Peu importe la section syndicale, les militants CFTC sont confrontés aux mêmes problématiques de terrain. Ils doivent répondre aux mêmes préoccupations des salariés et partagent les mêmes passions. Le portail formation met en relation des communautés qui permettent le partage des bonnes pratiques, de mutualiser les ressources produites par les militants et de faire ensemble une veille vers les sujets qui intéressent.

Il y a plusieurs manières d'échanger sur la plateforme. D'abord, il y a les froggylearn qui sont directement accessibles via la page d'accueil. Les apprenants peuvent laisser des messages courts de 180 signes un peu à la manière de Twitter. Ces conversations s'apparentent à un système de **messagerie instantanée**.

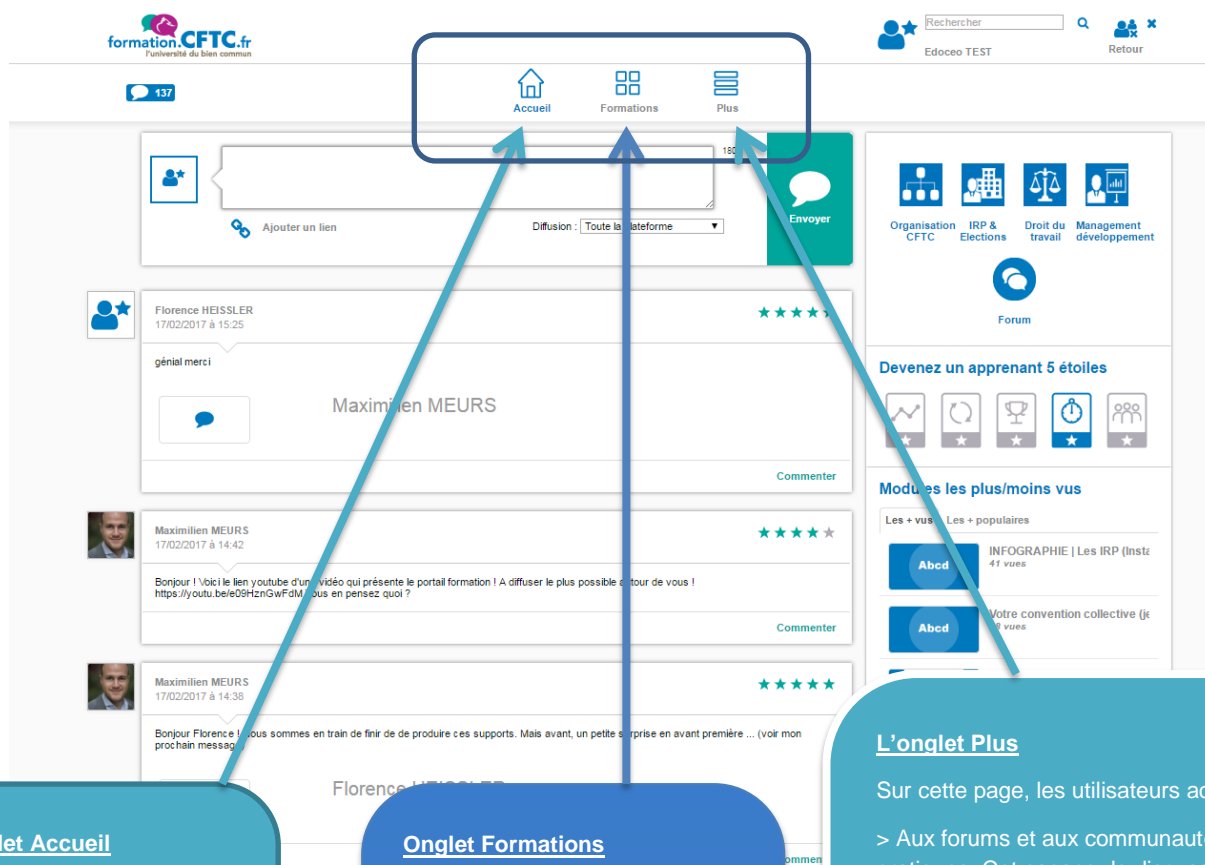
Ensuite, les apprenants peuvent échanger sur **les forums** qui sont accessibles via l'onglet « plus » de la barre de navigation. Les sujets sont classés par thématique et chaque utilisateur peut laisser un témoignage, poser une question, diffuser un lien ou un document.

Enfin, les apprenants peuvent laisser des commentaires sur chaque ressource en cliquant sur les icônes en forme de nuage. Ils peuvent ainsi poser une question ou apporter une précision à la communauté.

Ces espaces permettent de faciliter le travail en réseau, quel que soit l'entreprise et quel que soit l'expérience des militants. Pour réussir, les utilisateurs devront faire preuve d'attention les uns envers les autres, de dialogue et être motivé par une sincère volonté d'entraide : trois valeurs fondamentales qui s'inscrivent parfaitement dans celle du mouvement CFTC.

# UNE INTERFACE AUX COULEURS DE LA CFTC : GUIDE DES FONCTIONS

Bienvenue sur le portail formation.cftc.fr ! Une fois connecté, l'utilisateur accède à l'interface de l'outil où tous les contenus sont accessibles par l'onglet principal. Dès la page d'accueil, ils peuvent ainsi naviguer rapidement vers ce qui les intéresse : formation, ressources ou forum.



## Onglet Accueil

Carrefour central du site, la page d'accueil donne la possibilité à l'utilisateur de s'exprimer, d'envoyer des documents à l'ensemble de la communauté CFTC, d'avoir accès aux modules les plus populaires, ainsi que de se renseigner sur différents éléments du profil (assiduité, implication, performance, etc.).

## Onglet Formations

Sur cette page, se trouve des contenus pédagogiques en ligne, divisés en 4 grandes rubriques thématiques : Droit du travail, IRP et élections, Management, culture et développement, Organisation CFTC. Ces rubriques se composent de sous-rubriques, elles-mêmes constituées d'unités d'apprentissage (UA). Ici différents formats sont proposés : vidéos, fiches techniques, quizz, animations, e-learning, etc.

## L'onglet Plus

Sur cette page, les utilisateurs accèdent :

- > Aux forums et aux communautés de pratiques. Cet espace de discussion publique permet aux apprenants d'échanger sur des thématiques (Droit social, droit du travail, élections professionnelles, organisation de la CFTC...)
- > À l'agenda des formations présentielles (en salle). Cet espace permet de prendre connaissance du catalogue, de l'agenda et du plan de formation des unions régionales et fédérations. Les utilisateurs peuvent se préinscrire en ligne aux formations présentielles. Ainsi, le portail formation.CFTC.fr fait naturellement le lien entre la pédagogie en ligne et le présentiel !

## LES CONTENUS DISPONIBLES

Le portail de formation CFTC propose de bénéficier de contenus multimédias, riches et pertinents sur tous les domaines que couvre l'activité des militants. Le panorama des contenus de formation est décliné en 4 rubriques thématiques, elles-mêmes divisées en différents parcours, les contenus pédagogiques traitent de :



**Droit du travail**

**Droit du travail** aborde l'ensemble des questions liées aux relations entre les employeurs et les salariés, de l'embauche à la rupture du contrat –, durée, congés, conditions de travail -ainsi que les divers sujets relatifs à la vie professionnelle, par exemple la formation, l'emploi, le chômage



**IRP & Elections**

**Instances représentatives du personnel et élections** traite des relations collectives en entreprise : des mandats et moyens d'action des représentants de DS, DP, CE, CHSCT, des DUP. de la négociation collective



**Management Culture et développement**

**Management, culture et développement** porte notamment sur les conditions de management et la communication, en particulier sur l'animation de réunion ou l'élaboration des tracts.






**Organisation CFTC**

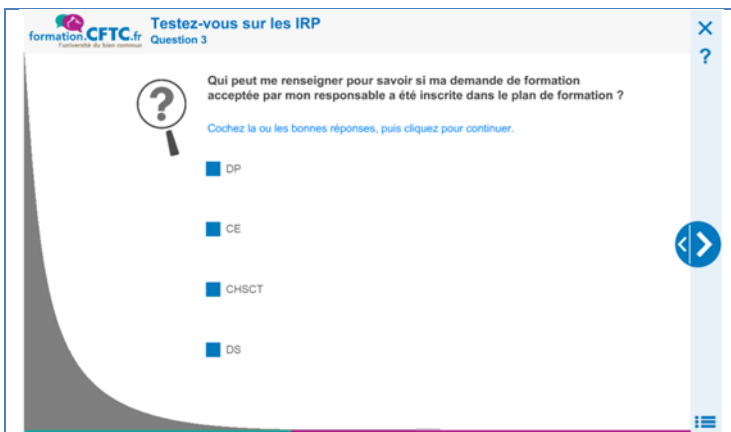
**Organisation CFTC** présente le mouvement, son histoire et ses valeurs, ses adhérents, les syndicats et les sections syndicales, les structures professionnelles et géographiques, les instances, les rôles et missions des dirigeants, etc.



# LES DIFFERENTES TECHNIQUES D'APPRENTISSAGE : TOUS LES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE SYNDICAUX A BOUT DE CLIC

Les différentes techniques d'apprentissage selon et le besoin et le temps dont dispose l'utilisateur !

 <p>formation.CFTC.fr Mentions obligatoires et période d'essai La présentation des mentions légales</p> <p>Voici les différentes mentions légales présentes sur un contrat de travail. Cliquez sur celles de votre choix pour avoir accès à davantage d'informations</p> <ul style="list-style-type: none"><li>La rémunération</li><li>La Convention Collective</li><li>La durée et horaires de travail</li><li>Le lieu de travail</li><li>La date de début du contrat</li><li>L'emploi, l'usage et la qualification</li><li>L'identité des parties</li></ul> <p>L'identité des parties, à savoir : - la raison sociale de l'employeur et son adresse ; - les nom et prénom du salarié, sa nationalité, et s'il est étranger, le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail ; le numéro national d'identification du salarié et, à défaut, sa date et son lieu de naissance.</p>	<p><b>Le module E-learning</b> : Vision globale d'un thème abordé en 7 minutes.</p>
 <p>formation.CFTC.fr Animer une réunion (Vidéo)</p> <p>Vidéo Learning CFTC - Animer une réunion</p> <p>Créer de l'intelligence collective</p>	<p><b>Le vidéo learning</b> : Présentation vivante et dynamique par un expert-formateur d'un contenu pédagogique en 5 minutes.</p>
 <p>formation.CFTC.fr Conseils aux nouveaux DP - Interview Magalie LAZE</p> <p>Vidéo Learning CFTC - Conseils aux nouveaux DP - Interview Magalie LAZE (vidéo)</p> <p>Magalie Laze Déléguée du personnel pendant 17 ans</p>	<p><b>Le partage d'expérience</b> : Témoignage d'un militant ancré dans sa réalité de terrain, porté par les valeurs de la CFTC.</p>



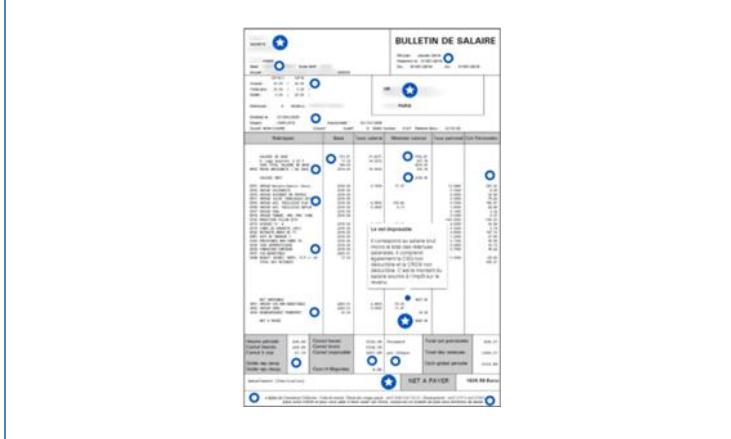
**Le quiz** : Outil fondamental de l'enseignement pour s'évaluer et apprendre de manière ludique.



**La présentation interactive** : Ressource numérique pour comprendre un concept de manière globale tout en accédant au détail du contenu.



**La mise en page interactive** : Outil de présentation numérique qui structure et hiérarchise un contenu pédagogique de manière claire et concise.



**L'infographie interactive** : Document numérique où il suffit de passer le curseur sur certaines zones pour faire apparaître des explications. Simple, intuitif et efficace.

Tous les salariés  
**COMPTE EPARGNE TEMPS (CET)**  
 Qu'est-ce que le CET ?  
 Comment le CET peut-il être utilisé dans l'entreprise ?  
 Le salarié peut-elle bénéficier d'un CET ?  
 Comment le CET peut-il être utilisé ?  
 Comment le CET peut-il être utilisé ?  
 Que se passe-t-il en cas de départ du salarié ?  
 Les droits acquis dans le cadre du CET sont-ils garantis par l'assurance ?  
 Comment le CET peut-il être utilisé ?  
 Assurance des Salariés (AGS) ?  
 Sommaire

**COMPTE EPARGNE TEMPS (CET)**

**Qu'est-ce que le CET ?**

Il permet au salarié d'épargner du temps ou de l'argent pour bénéficier ultérieurement de congés rémunérés, se constituer une réserve ou financer des prestations de services à la personne (art. L. 3113-3 C. Trav.).

**Comment le CET est-il mis en place dans l'entreprise ?**

Le mise en place d'un CET nécessite la conclusion d'un accord d'entreprise ou d'établissement ou, à défaut, d'un accord de branche. L'accord définit (art. L. 3113-2 et L. 3113-3 C. Trav.) :

- les conditions et modalités de dépôt de CET et affectation (temps ou argent) à l'initiative du salarié ou à l'initiative de l'employeur ;
- les modalités de gestion du CET, notamment de conversion monétaire et de rachat (taux de rachat) ;
- les conditions d'utilisation de l'épargne et de transfert des droits en cas de changement d'entreprise ;
- le dispositif d'assurance ou de garantie des droits.

L'accord peut également prévoir un abondement de l'employeur.

**Le salarié peut-il être contraint d'utiliser un CET ?**

Le CET est basé sur le principe de volontariat : son usage dépend donc de la seule volonté du salarié qui ne peut être contraint par son employeur de le verser l'abandonner ou l'utiliser (Circ. DCT 4°/20 du 13/11/2006).

**La fiche technique** : Ressource informative détaillée qui traite l'ensemble des informations d'un sujet.



**Les guides** : Outils qui permettent de connaître la totalité d'un thème au plus proche de l'actualité.



## CONTACT PRESSE

Paul Mercier

Service de presse CFTC

06 33 26 08 71

[presse@cftc.fr](mailto:presse@cftc.fr)

Retrouvez-nous :

Sur notre site Internet, de nombreuses informations y figurent : [www.cftc.fr](http://www.cftc.fr)

Sur notre page Facebook <http://www.facebook.com/syndicatCFTC>

Et sur notre compte Twitter : [@SyndicatCFTC](https://twitter.com/SyndicatCFTC)